

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Fetrilon® Combi 1

Version: 3.12  
Date de dernière parution: 23.12.2022  
Date de la première version publiée: 24.03.2016

Date de révision:  
06.04.2023

---

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Fetrilon® Combi 1  
UFI : Q5N5-P0U7-N00U-8N48

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS  
120, rue Jean Jaurès  
F-92300 Levallois Perret cedex  
Téléphone : +33 (0)1 41 05 49 44  
Téléfax : -  
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : fds-compo-expert@compo-expert.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - 24h  
Téléphone: +49 (0) 6132 - 84463

---

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B H360FD: Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Fetrilon® Combi 1

Version: 3.12

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 24.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Conseils de prudence :

**Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**  
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

**Stockage:**  
P405 Garder sous clef.

**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Chélate en métal  
Mélange d'oligoéléments

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acide borique	10043-35-3 233-139-2	Repr. 1B; H360FD	<= 5,5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Fetrilon® Combi 1

Version: 3.12  
Date de dernière parution: 23.12.2022  
Date de la première version publiée: 24.03.2016

Date de révision:  
06.04.2023

### 4.1 Description des premiers secours

- |                                 |                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Conseils généraux               | : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.<br>Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.                                                            |
| En cas d'inhalation             | : Amener la victime à l'air libre.<br>En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. |
| En cas de contact avec la peau  | : Laver avec de l'eau et du savon.<br>En cas d'irritation cutanée persistante, consulter un médecin.                                                                             |
| En cas de contact avec les yeux | : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.                                                                                           |
| En cas d'ingestion              | : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.<br>Provoquer les vomissements, mais uniquement si la victime est parfaitement consciente.<br>Appeler un médecin.        |

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- |           |                                 |
|-----------|---------------------------------|
| Symptômes | : Pas d'information disponible. |
|-----------|---------------------------------|

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- |            |                                   |
|------------|-----------------------------------|
| Traitement | : Traiter de façon symptomatique. |
|------------|-----------------------------------|

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- |                                  |                                                                                           |
|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| Moyens d'extinction appropriés   | : Poudre sèche<br>Mousse<br>Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )<br>Jet d'eau pulvérisée |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Jet d'eau à grand débit                                                                 |

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- |                                                        |                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d):<br>Oxydes de carbone<br>Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ) |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### 5.3 Conseils aux pompiers

- |                          |                                                                    |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Équipement de protection | : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------|

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Fetrilon® Combi 1

Version: 3.12

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 24.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

---

spécial pour les pompiers	autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	: Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Contacter le producteur ou bien le fournisseur si des grandes quantités ont été libérées involontairement
---------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	: Ne pas jeter les résidus à l'égout. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. Ne pas contaminer l'eau.
---------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	: Utiliser un équipement de manutention mécanique. Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
-----------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	: Éviter la formation de poussière. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Mesures d'hygiène	: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux

---

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Fetrilon® Combi 1

Version: 3.12

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 24.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

pour animaux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas respirer les poussières. Ne pas respirer les fumées. Utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : de l'air humide et de l'eau Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.
- Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 11, Solides combustibles
- Température de stockage recommandée : -10 - 30 °C

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Non pertinent

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
acide borique	10043-35-3		0,5 mg/m <sup>3</sup>	DE TRGS 900
Catégorie valeur limite maximale	2;(l)			
Information supplémentaire	AGS, The threshold value is based on the element content of the corresponding metal., When there is compliance with the OEL and biological tolerance values, there is no risk of harming the unborn child			
		Valeurs limites d'exposition	0,5 mg/m <sup>3</sup> (Borate)	DE TRGS 900
Catégorie valeur limite maximale	2;(l)			
Information supplémentaire	AGS, The threshold value is based on the element content of the corresponding metal., When there is compliance with the OEL and biological tolerance values, there is no risk of harming the unborn child			

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Fetrilon® Combi 1

Version: 3.12  
Date de dernière parution: 23.12.2022  
Date de la première version publiée: 24.03.2016

Date de révision:  
06.04.2023

---

Obéissez le limiter la poussière général.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants de protection conformes à EN 374.

délaï de rupture : > 480 min

Remarques : Protection des mains

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Protection respiratoire : Msque jetable filtrés FFP2 (EN149).

Mesures de protection : Porter un équipement de protection adéquat.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.  
Ne pas contaminer l'eau.

---

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : cristallin(e)

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Fetrilon® Combi 1

Version: 3.12

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 24.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

---

Couleur	: vert
Odeur	: inodore
pH	: 4,5 - 6,5, Concentration: 10 g/l (20 °C)
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: Non applicable
Masse volumique apparente	: 650 - 750 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Non applicable
Température de décomposition	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Viscosité Viscosité, dynamique	: Non applicable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: N'est pas considéré comme une substance oxydante

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Fetrilon® Combi 1

Version: 3.12  
Date de dernière parution: 23.12.2022  
Date de la première version publiée: 24.03.2016

Date de révision:  
06.04.2023

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.  
BPL: Pas d'information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
Eviter la chaleur.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts  
Acides forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Remarques: Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

##### Composants:



# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Fetrilon® Combi 1

Version: 3.12  
Date de dernière parution: 23.12.2022  
Date de la première version publiée: 24.03.2016

Date de révision:  
06.04.2023

### **acide borique:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 3.450 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,12 mg/l  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

#### **Produit:**

Résultat: non irritant

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### **Composants:**

##### **acide borique:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

#### **Produit:**

Résultat: Irritation légère des yeux

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### **Composants:**

##### **acide borique:**

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Pas d'irritation des yeux

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Produit:**

Remarques: Aucun(e) à notre connaissance.

#### **Composants:**

##### **acide borique:**

Type de Test: Test de Buehler

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: négatif

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Fetrilon® Combi 1

Version: 3.12

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 24.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

### mutagénicité sur les cellules germinales

#### Produit:

Génotoxicité in vitro : Remarques: Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)

#### Composants:

##### **acide borique:**

Génotoxicité in vitro :

- Type de Test: essais d'échange de chromatides sœurs  
Espèce: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif
- Type de Test: Test de Ames  
Espèce: Salmonella typhimurium  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif
- Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Espèce: Cellules de lymphome de souris  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

### Cancérogénicité

#### Produit:

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

#### Composants:

##### **acide borique:**

Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

### Toxicité pour la reproduction

#### Produit:

Effets sur la fertilité : Remarques: Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont classées dans la Communauté Européenne comme carcinogènes, mutagènes et/ou toxiques pour la reproduction.

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont classées dans la Communauté Européenne comme

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Fetrilon® Combi 1

Version: 3.12

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 24.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

---

carcinogènes, mutagènes et/ou toxiques pour la reproduction.

### Composants:

#### **acide borique:**

Effets sur la fertilité

:

Remarques: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

#### Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### Composants:

#### **acide borique:**

Remarques: Donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

#### Produit:

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

### **Information supplémentaire**

Donnée non disponible

---

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

Toxicité pour les poissons

: > 100 mg/l

Type de Test: CL50

Remarques: Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Fetrilon® Combi 1

Version: 3.12

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 24.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

---

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Produit:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Remarques: Non applicable

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.  
Engrais  
Vérifier la réutilisation en agriculture.  
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Emballages contaminés : Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.  
Nettoyer le récipient avec de l'eau.

---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Fetrilon® Combi 1

Version: 3.12

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 24.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

---

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non pertinent

---

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : contient acide borique

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 2 Dangereux pour l'eau

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

---

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H360FD : Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

### Texte complet pour autres abréviations

Repr. : Toxicité pour la reproduction

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Fetrilon® Combi 1

Version: 3.12

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 24.03.2016

Date de révision:

06.04.2023

la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECL - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

### Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

DE / FR